

Horaire

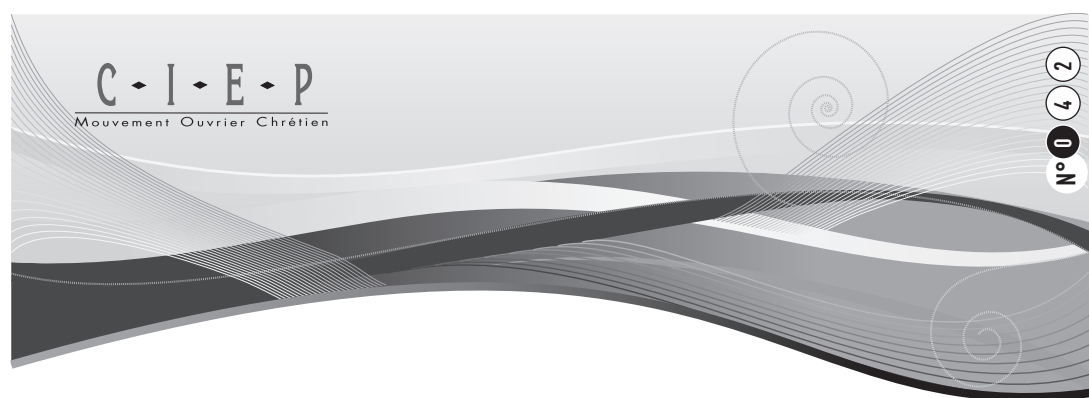
Le cours à option « Eléments de droit à la santé » entre dans le cursus de quatrième année et compte 30 périodes.

Capacités terminales

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

Au travers d'un travail écrit, face à une situation particulière relevant du champ de la promotion de la santé, en tenant compte du contexte ;

- de rechercher l'information pertinente,
- de traiter de façon critique les informations récoltées,
- d'émettre et justifier des propositions cohérentes en tant qu'acteur de changement.



Eléments de droit à la santé

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant d'aborder les principaux enjeux de la sécurité sociale en Belgique.

A partir d'études de cas, l'étudiant sera capable :

- de décrire l'influence sur la santé de facteurs externes (dits déterminants de la santé) tels que le logement, les revenus, le niveau d'éducation, l'emploi et la qualité de l'emploi, la situation familiale, l'accès à l'information,...
- d'identifier les principaux enjeux politiques, économiques et sociaux en matière de santé (par exemple, privatisation des soins de santé, de la recherche, privatisation de la sécurité sociale, marché du médicament, niveau de compétences politiques,...)
 - d'identifier la place des acteurs individuels et collectifs dans la politique de santé, notamment les mutualités ;
 - de décrire le rôle et le fonctionnement des branches de la sécurité sociale relatives à la santé ;
 - d'explicitier le concept d'éducation à la santé et son importance en termes de développement social, économique et culturel.